

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 25 mars 2016	N° 2016-166

Convocation du 18 mars 2016

Aujourd'hui vendredi 25 mars 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARCH, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alain SILVESTRE, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Gladys THIEBAULT à M. Eric MARTIN
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Dominique ALCALA
Mme Anne WALRYCK à M. Michel DUCHENE
M. Michel VERNEJOUL à Mme Andréa KISS
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Daniel HICKEL
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD
M. Yohan DAVID à M. Guillaume GARRIGUES
Mme Magali FRONZES à M. Marik FETOUH
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Dominique IRIART
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à M. Benoît RAUTUREAU
M. Didier CAZABONNE à M. Nicolas FLORIAN

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain CAZABONNE à M. Jean-Jacques BONNIN à partir de 11h00
M. Michel LABARDIN à M. Alain JUPPE à partir de 12h30
M. Alain DAVID à M. Jean TOUZEAU à partir de 10h00
Mme Agnès VERSEPUY à M. Michel LABARDIN de 11h30 à 12h30
M. Jean Jacques PUYOBRAU à M. Jean-Pierre TURON à partir de 11h30

M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 11h50
M. Nicolas BRUGERE à Mme Brigitte COLLET à partir de 11h30
Mme Chantal CHABBAT à Mme Anne-Marie LEMAIRE à partir de 11h40
M. Max COLES à M. Kévin SUBRENAT à partir de 11h00
M. Jean-Louis DAVID à Mme Anne BREZILLON à partir de 12h45
Mme Laurence DESSERTINE à M. Christophe DUPRAT à partir de 12h10

M. Vincent FELTESSE à Mme Michèle DELAUNAY jusqu'à 10h30
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE à partir de 12h30
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET à partir de 12h00
Mme Conchita LACUEY à Mme Michèle FARAO à partir de 11h30
M. Bernard LE ROUX à Mme Marie RECLADE à partir de 12h30
M. Pierre-de-Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Ariel PIAZZA à partir de 12h45
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET à partir de 11h50
M. Michel POIGNONEC à M. Alain TURBY à partir de 12h30
Mme Marie RECALDE à M. Thierry TRIJOULET jusqu'à 10h50
M. Alain SILVESTRE à Mme Elisabeth TOUTON à partir de 12h00
M. Thierry TRIJOULET à M. Alain ANZIANI à partir 11h30

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jacques COLOMBIER à partir de 12h30

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 25 mars 2016	<i>Délibération</i>
	Direction générale Mobilité Direction des infrastructures et des déplacements	N° 2016-166

Programme d'aménagement d'arceaux vélos pour le stationnement des vélos - Proposition - Adoption

Madame Brigitte TERRAZA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le rapport de présentation :

La stratégie métropolitaine des mobilités, approuvée par le Conseil métropolitain lors de sa séance du 22 janvier dernier, a positionné le développement des modes actifs comme un de ses 6 axes d'action.

Particulièrement, concernant le vélo, il est prévu que, d'ici la fin du premier semestre 2016, soit proposé au vote des élus une actualisation du plan vélo de la Métropole, initialement adopté par délibération n°2012/0760 du 26 octobre 2012 et dont l'origine remonte à la délibération n°2010/0359 du 28 mai 2010.

L'actualisation du plan vélo sera l'occasion de réaffirmer l'ambition du plan climat de Bordeaux Métropole lancé en 2011, soit l'atteinte d'une part modale vélo de 15%, et, surtout, de déterminer les moyens qui permettront d'atteindre cet objectif.

Car si, grâce aux nombreux aménagements et investissements réalisés (1650 km d'aménagements cyclables fin 2015 contre 650 fin 2012, 160 stations Vcub fin 2015 représentant un investissement d'environ 16M€ depuis la mise en place du service et ayant permis d'assurer 2,4M de déplacements en 2014...) l'utilisation du vélo progresse sans cesse et à un rythme élevé sur la Métropole, comme le démontrent les campagnes de comptage que nous réalisons chaque année (avec par exemple, entre 2014 et 2015, une hausse de 7% du nombre de cyclistes enregistrés sur nos divers points de comptage, soit une progression nettement supérieure à celle de l'usage des transports en commun et à celle de la voiture, dont l'usage diminue depuis 5 ans dans l'intra-rocade), nous avons encore beaucoup d'efforts à faire.

Aujourd'hui, le manque de stationnement sécurisé, que ce soit sous la forme d'arceaux sur voirie, de places réservées dans les parkings publics, de lieux dédiés au stationnement vélo comme la bicycletterie, de boxes vélo sécurisées installées dans le cadre du réseau Tbc, ou d'autres solutions innovantes qui n'existent pas encore dans la Métropole mais qui sont adoptées dans les pays du Nord de l'Europe et que les élus et techniciens ayant participé au congrès mondial des villes cyclables de Nantes 2015 ont pu découvrir, limite l'utilisation du vélo dans les centres urbains de la Métropole.

Aussi, parmi l'ensemble des actions qui seront, soient mises à jour, soient initiées par ce nouveau plan vélo, la question du stationnement sécurisé au sein de la Métropole fera l'objet d'un traitement particulier lié à son importance.

Il n'a cependant pas paru opportun d'attendre la validation de ce plan vélo pour continuer l'implantation d'arceaux vélo.

Pour cela, le financement dévolu pour ce programme au titre de l'année 2016 sera de 100 000€, et il est d'ores et déjà inscrit au programme pluriannuel d'investissement de la Métropole la même somme pour les 4 années suivantes.

La mise en œuvre de ces financements se fera dans la continuité des actions déjà en cours puisqu'en 2015, le parc a augmenté de 406 arceaux vélos sur la Métropole dont 250 ont été fléchés et financés par le programme spécifique dédié à cette action, les autres équipements ayant été réalisés dans le cadre des divers projets de voiries.

Bordeaux Métropole a donc demandé aux communes d'évaluer leurs besoins en matière d'aménagements de stationnement des vélos et il ressort que la répartition par commune de nouveaux besoins est la suivante :

Communes	Nombre d'aménagements
Ambarès	5
Ambès	5
Artigues	5
Bassens	25
Bègles	20
Blanquefort	10
Bordeaux	150
Bouliac	5
Bruges	20
Carbon Blanc	5
Cenon	10
Eysines	30
Floirac	10
Gradignan	15
Le Bouscat	10
Le Haillan	5
Le Taillan	15
Lormont	20
Martignas	10
Mérignac	50
Parempuyre	10
Pessac	10
Saint-Aubin de Médoc	10
Saint-Louis-de-Montferrand	5
Saint-Médard-en-Jalles	10
Saint-Vincent-de-Paul	10
Talence	10
Villenave d'Ornon	20

soit un total de 470 arceaux vélo, qui représente une nette progression de la programmation par rapport à 2015 (+88%).

S'agissant d'opérations sous maîtrise d'ouvrage Bordeaux Métropole, il convient d'en arrêter la programmation, par délibération du Conseil métropolitain.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les délibérations n°2010/0359 du 28 mai 2010 et n°2012/0760 du 26 octobre 2012,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT la volonté de Bordeaux Métropole d'aménager des stations de stationnement des vélos pour l'implantation des arceaux vélos, et permettre le développement de la circulation des vélos comme une alternative crédible à l'automobile,

DECIDE

Article 1 : d'adopter le programme de travaux d'aménagement « arceaux vélos ».

Article 2 : Le coût global des travaux, soit 100 000 € TTC, sera imputé sur le budget principal, chapitre 23, article 23152, fonction 847 de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 mars 2016

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 14 AVRIL 2016</p> <p>PUBLIÉ LE : 14 AVRIL 2016</p>	<p>Pour expédition conforme, la Vice-présidente,</p> <p>Madame Brigitte TERRAZA</p>
---	---